

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le trente juin à vingt-heure trente, le conseil municipal de la commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, dûment et légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Martine Tartarin, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 25 juin 2020

Présents : Mmes Tartarin, Marre, Jamet, de Saint-Seine, MM. Adam, Taupin, Verna, Robin, Ligonnière, Bouffeteau, Tartarin, Rattier

Excusés : Mme Brédif, MM Liaudois, Bouton,

Excusés avec pouvoir :

Secrétaire de séance : M. Robin

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

N° 2020-30 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

7.5- Finances locales – subventions

Trois demandes de subventions des associations ont été reçues :

- Les Amis de la Gaieté Chapelloise : 1 000 € (pour financer l'achat d'une plancha et de stands)
- Amicale des Chapellois : 500 € (pour l'organisation du banquet des Chapellois)
- Club aéromodéliste de Touraine : 400 € (pour l'organisation de concours)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer les subventions aux associations comme indiqué ci-dessous :

Club d'aéromodélisme	400 €
Amicale des Chapellois	500 €
Amis de la Gaieté Chapelloise	1 000 €
Souvenir Français	100 €
Total	2 000 €

N° 2020-31 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRIMITIF

7.1 Finances locales – décisions budgétaires

La maire indique qu'une décision modificative au budget est nécessaire pour un virement de crédit pour le contrat Segilog (cession du droit d'utilisation + maintenance)

Il est proposé de faire un virement de crédit d'un montant de 60 € du chapitre 020 dépenses imprévues vers le chapitre 20 compte 2051.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2020 voté le mardi 10 mars 2020,

Considérant la nécessité de modifier les prévisions budgétaires en section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **Accepte** le virement de crédit comme suit :

Intitulé	Compte	Montant
Concessions et droit (logiciel)	2051	+ 60,00 €
Dépenses imprévues	Chap 020	- 60,00 €

Questions diverses

Logements communaux rue Dangé D'Orsay et rue de l'Abbé Favoreau

Mr DUMONT Thomas, locataire au 3 rue de l'Abbé Favoreau, quitte le logement au 28 juillet 2020. Mlle FONTENAS Juline, apprentie dès septembre chez GERVAIS Benoit GAEC La Haute Garanderie intégrera le logement au 18 août 2020.

Mlle CHAUMONT Justine, locataire au 1 rue Dangé D'orsay, libère le logement au 8 juillet 2020. Il n'y a, pour le moment, aucune demande pour ce logement.

Travaux rue Rabelais

Le département réalise une réfection d'enrobé sur la RD n°97, plus précisément rue Rabelais, du 20 juillet au 14 août.

Quant à la dissimulation des réseaux, les travaux sont prévus en octobre dont une partie sera réalisée pendant les vacances scolaires.

Gens du voyage

Les gens du voyage se sont installés illégalement sur la commune du vendredi 12 au mercredi 17 juin.

Dès leur arrivée, la gendarmerie est intervenue pour le relevé des plaques d'immatriculation et une demande d'expulsion a été faite auprès de la préfecture.

Les dégradations restent mineures mais une plainte a été déposée par la commune.

Travaux de renouvellement de l'eau potable

La communauté de communes Loches Sud Touraine a engagé des travaux de renouvellement d'eau potable sur la RD n°50, depuis le château d'eau en direction de Ligueil. Les travaux ont débuté depuis la mi-juin pour une durée de 8 semaines.

Course de caisse à savon 2020

En raison du lourd protocole sanitaire à respecter suite au COVID-19, l'association Les Amis de la Gaité Chapelloise sont contraints d'annuler la course de caisse à savon pour l'année 2020.

Recrutement agent technique

Un poste d'agent technique se libère suite à un départ en retraite au 1^{er} octobre 2020. La commune a reçu 27 candidatures, le recrutement est en cours.

Élection nouveau président RPI

M. Charles GILET, maire de Bournan, a été élu nouveau président du RPI.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 21 juillet 2020 à 20 h 30.

Signatures du procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2020

Récapitulatif des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal

	Délibérations
2020-30	Subventions aux associations communales
2020-31	Décision modificative n°1 – Budget primitif

Conseillers municipaux	signatures
Adam Jean-Pascal	
Bouffeteau Daniel	
Bouton Richard	Excusé
Bredif Florence	Excusée
de Saint-Seine Chantal	
Jamet Evelyne	
Liaudois Jean-Michel	Excusé
Ligonnière Pascal	
Marre Anne-Laure	
Rattier Jean-Philippe	
Robin Patrick	
Tartarin Martine	
Tartarin Nicaise	
Taupin Michel	
Verna Patrick	